

Bilan de la réorganisation de la Direction sécurité incendie
**La Ville de Mercier optimise son niveau de service
à moindre coût**

Mercier, le 16 avril 2019 – La Ville de Mercier dresse un bilan positif de la première année du processus d’optimisation de la Direction sécurité incendie, qui a permis des économies budgétaires appréciables, tout en optimisant le niveau de service aux citoyens.

Il y a un peu plus d’un an, le directeur sécurité incendie, Éric Steingue, a été mandaté pour lancer un processus d’analyse et d’optimisation des opérations. La réorganisation de l’état-major, la révision de la procédure de déploiement des pompiers en cas d’alerte et l’annulation de l’entente multicasernes avec la Ville de Châteauguay constituent les trois principales mesures implantées jusqu’à maintenant au sein de la Direction sécurité incendie. « Ce processus a été mené avec diligence par M. Steingue, ce qui a permis aux contribuables de Mercier d’économiser plus de 300 000 \$ par année, et ce, tout en optimisant les services offerts aux citoyens », a souligné le directeur général de la Ville de Mercier, René Chalifoux.

Depuis plusieurs mois, la Ville de Mercier constate des manœuvres syndicales déplorables visant à obtenir la démission ou le congédiement de notre directeur sécurité incendie. « Les gestes et les manœuvres de ces représentants syndicaux sont inacceptables, a déploré Lise Michaud. Je profite d’ailleurs de l’occasion pour réitérer mon entière confiance en Éric Steingue. »

La mairesse de Mercier tient par ailleurs à souligner le travail quotidien des employés de la Direction sécurité incendie. « La grande majorité de nos pompiers sont là pour les bonnes raisons et se dévouent corps et âme pour assurer notre sécurité, et ce, depuis plusieurs années. Je tiens à les remercier pour leur engagement », a-t-elle mentionné.

« Éric Steingue s’est vu confier un mandat, celui d’optimiser nos services de sécurité incendie et de premiers répondants. Celui-ci réalise ce mandat de manière exemplaire et c’est pourquoi tant le conseil municipal que la direction générale l’appuient et le supportent sans réserve dans cette démarche », a déclaré Lise Michaud.

-30-

Source : Vincent Lanctôt
Direction des communications et des technologies de l’information
450 691-6090, poste 235